



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

MARDI 4 AVRIL 2017

à la COMMUNAUTE URBAINE :



La **CFDT** s'est engagée depuis de nombreuses années, à **défendre du mieux qu'elle le peut les intérêts des agents**, en collectif comme en individuel, tant sur le plan des **rémunérations** que des **conditions de travail**. Nous ne comptons pas en rester là, nous sommes toujours plus motivés et mobilisés !

QUI SONT NOS CANDIDATS ?

Nos **candidats** ont des métiers variés, sont en catégorie C, B ou A et issus de toutes les filières, ils travaillaient à l'ex communauté d'agglomération, à la ville de Caen et dans des communes qui ont intégrées la Communauté Urbaine. Leurs expériences, leur motivation et leur humanisme sont des atouts incontournables pour vous représenter et vous défendre.

Ils sont **objectifs**. Ils ne sont pas directeurs de service, ils ne se retrouveront donc jamais en position d'être à la fois juge et partie ! La position de directeur de service ne permet pas de défendre les intérêts collectifs de tous dans les meilleures conditions en faveur de l'équité et de la justice sociale.

QUELLES SONT NOS VALEURS ?

LA CFDT ne vend pas du rêve ! Elle est réaliste quant à la conjoncture sociale, économique et environnementale. Cela ne l'empêche pas de défendre le pouvoir d'achat.

La CFDT PORTE EN PRIORITÉ DES REVENDICATIONS LOCALES, parce que nous connaissons très bien les dossiers, les services et les difficultés des agents. Certes, nous n'avons pas de "supers pouvoirs" et n'avons pas toujours obtenu gain de cause, mais **nous avons fait, faisons et continuerons de faire notre maximum**.

Voilà pourquoi, nos principaux axes revendicatifs locaux pour demain privilieront :

- **L'AMÉLIORATION DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, DE VOTRE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL**
- **LA QUALITÉ ET LA PERTINENCE DE VOS FORMATIONS**
- **LA FACILITATION DE LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE**
- **LA RECONVERSION ET LE RECLASSEMENT POUR LES AGENTS EN DIFFICULTÉ POUR RAISONS DE SANTÉ**
- **LA RECONNAISSANCE DE VOS METIERS, COMPÉTENCES, DE VOS SAVOIR-FAIRE**
- **LA DÉFENSE DES DROITS DES AGENTS, COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE.**

(Les syndiqués et les non syndiqués)

VOTEZ CFDT



La **CFDT** c'est aussi : **C** comme **CONFIANCE**, **F** comme **FIABILITÉ**, **D** comme **DEFENSE** et **T** comme **TRAVAIL** !

Nous comptons sur votre mobilisation en allant voter le 4 avril 2017.

C'est un droit chèrement acquis, il est important de le faire valoir.